

RESERVATION AU STAGE POUR OBTENIR L'ATTESTATION DE LA CONDUITE ET DETENTION DES CHIENS

DE 1^{ère} ET 2^{ème} CATEGORIE AINSI QUE LES CHIENS ASSIMILES
PAR LEUR MORPHOLOGIE

Ou déclarés ayant mordu

Afin d'obtenir après la visite comportementale chez un vétérinaire

Votre permis chien

obligatoire au 31/12/2009

QUI SE TIENDRA LE 27 FEVRIER 2010

DE 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

A LA SALLE POLYVALENTE (MAIRIE)

16, rue Creuse

77160 LA CHAPELLE ST SULPICE

Réservation indispensable car les places sont limitées à 20 stagiaires par la législation.

A réception de votre réservation une attestation d'inscription vous sera remise pour présenter aux autorités

Cette journée de formation ne nécessite pas la présence de votre chien.

(Agrément formateur n° 066 DDSV SPA 2009 par la Préfecture de Seine et Marne)

NOM :

PRENOM :

TEL : FIXE :

MOBILE :

ADRESSE :

E MAIL :

COUT DU STAGE 100 € (cent euros) payable à la réservation par chèque à l'ordre de :

François MALETRAS (Non remboursable mais pouvant être reporté sur le stage suivant)

A envoyer à Mr François MALETRAS LE PAVE R.N.19

77160 LA CHAPELLE SAINT SULPICE Renseignements : TEL 01 64 01 61 64

Signature du demandeur de stage